

<b>Catégorie hiérarchique :</b>	A
<b>Intitulé du poste :</b>	Chargé de mission « RESOBLO » (H /F)
<b>Affectation :</b>	Direction Régionale PACA CORSE Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate / Parcu Naturele Marinu di u Capicorsu è di l'Agriate
<b>Positionnement hiérarchique :</b>	Sous l'autorité de la Directrice Déléguée
<b>Résidence administrative :</b>	Bastia (Haute-Corse)
<b>Conditions d'emploi :</b>	Recrutement sur projet de 20 mois à pourvoir soit par un contractuel – rémunération selon expérience professionnelle comprise entre 2 051€ et 2 994€ bruts mensuels -soit par un fonctionnaire en détachement sur contrat

### DESCRIPTION DES FONCTIONS

#### Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

Le Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate / Parcu naturale marinu di u Capicorsu è di l'Agriate, s'étend du nord de Bastia sa ville porte à l'est, jusqu'à la commune de Belgudè en Balagne à l'ouest. Il englobe, notamment, la réserve naturelle des îles du Cap Corse, ainsi qu'une vaste portion de zone économique exclusive jusqu'aux eaux limitrophes italiennes, au cœur du Sanctuaire Pelagos. Vaste de 6 830 km<sup>2</sup>, il s'agit du plus grand parc marin de France métropolitaine, bordé par 27 communes, sur un linéaire côtier de 225 km. Il est géré par un Conseil de gestion composé d'acteurs locaux, qui s'appuie sur une équipe d'agents et des moyens techniques et financiers alloués par l'OFB, ainsi que l'Office de l'Environnement de la Corse, établissement de la Collectivité de Corse.

Validé en 2019 par le conseil de gestion et approuvé par le Conseil d'Administration de l'Agence pour la Biodiversité, après consultation du public, le Plan de gestion du Parc naturel marin est un document stratégique à 15 ans qui détermine les mesures de protection, de connaissance et de développement durable à mettre en œuvre, sur la base des orientations de gestion définies dans le décret de création. Les ambitions de ce Plan de gestion reposent sur la qualité de l'environnement marin et sur la pérennité des activités humaines, dans un objectif concerté de développement durable. Cette vision globale de la gestion de l'espace marin sert de cadre à l'ensemble des actions quotidiennes du Parc

naturel marin pour la période 2019-2034, ce qui correspond à une échelle de temps significative à la fois pour les évolutions environnementales mais aussi sociétales. Il s'agit donc d'un document support pour la gestion de ce territoire, élaboré au travers d'une large consultation et avec une forte participation des acteurs locaux.

Le Plan de gestion définit plusieurs finalités dont certaines concernent l'amélioration des connaissances quantitatives et qualitatives des activités socio-économiques et des usages présents sur le territoire du Parc, en particulier les activités récréatives ayant un impact sur le milieu telles que la pêche de loisir ou les actions liées aux mouillages. Une des missions d'un Parc est d'acquérir la connaissance nécessaire à l'accompagnement des activités vers une démarche durable, de veiller au développement durable des activités, et donc du respect des enjeux de protection du milieu marin face à ces usages anthropiques.

Le projet de Réseau d'observatoires des usages de loisirs (RESOBLO) associe les parcs naturels marins des estuaires picards et de la mer d'Opale, du Bassin d'Arcachon, de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis et du cap Corse et de l'Agriate. Il vise à mettre en place un observatoire des activités de loisir sur le littoral et en mer, sur la base d'une approche conjointe entre les PNM parties-prenantes, tout en répondant aux enjeux et aux objectifs propres à chaque territoire.

Pour le PNMCA, l'objectif visera à améliorer la connaissance des usages de loisirs, quantifier les impacts entre les usages (activités récréatives diverses telles que les activités nautiques, la pêche de loisirs, etc.) et les écosystèmes, faciliter l'appropriation des problématiques du territoire et les actions à mener, mettre en place des indicateurs pour le suivi de ces impacts.

Les données de fréquentation qui seront collectées et analysées dans le cadre de ce projet sont de natures et de sources différentes. Il peut s'agir de nombres, de points, de traces, de données d'activité en lien avec des professionnels ou des acteurs associatifs, de données radar, de téléphonie mobile, etc. Elles peuvent être associées à des séries ou ponctuelles, géo référencées ou non. Un des objectifs du projet vise à la réalisation d'un observatoire, à savoir la collecte, le stockage et l'analyse de données en temps continu.

## **Description du poste :**

### **Mission :**

Le chargé de mission sera en charge de réaliser les actions spécifiques concernant le parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate définies dans le projet RESOBLO inter PNMs, dans le programme décrit ci-après.

### **Activités principales :**

En lien avec le coordinateur du projet RESOBLO, et l'équipe du Parc, le chargé de mission devra participer à la définition et la mise en œuvre de protocoles pour la réalisation de campagnes d'observation et d'acquisition de données relatives aux actions synthétisée et prévues ci-après au sein du PNMCCA :

- Spatialisation et comptabilisation des activités de loisirs sur la bande des 300 m ;
- Evaluation de l'activité pêche récréative ;
- Mesures des pressions des mouillages sur les herbiers de phanérogames marines ;
- Choix du site pilote pour la construction d'un l'observatoire des activités de loisir.

Le chargé de mission devra rédiger les protocoles et cahiers des charges des campagnes d'observation du volet B du projet, définir les moyens techniques à déployer sur le terrain, suivre le budget des différentes actions et le déroulé administratif et technique des différents marchés. Il devra également assurer la synthèse, la collecte et l'intégration des données acquises en parallèle par des partenaires locaux.

Le chargé de mission devra bancariser les données récoltées, les exploiter (notamment calculs d'indicateurs) et favoriser le rapportage, etc. Il veille à l'atteinte des résultats attendus pour le projet.

Il participe à l'organisation et à l'animation des réunions avec les acteurs locaux, rédige des notes de synthèse, rapports et compte-rendu de réunions.

Il participe aux divers comités techniques et de pilotage du projet.

De manière générale, le chargé de mission tirera profit des enseignements de ces travaux pour participer à l'instruction des avis. Il promouvra et mettra en œuvre le cas échéant des mesures d'accompagnement en lien avec le programme et les finalités du plan de gestion du PNMCCA.

Il aura en charge l'évaluation des actions mises en place dans le cadre du projet RESOBLO. Il assurera la relation avec l'ensemble des partenaires du projet RESOBLO et participera à son animation et sa promotion auprès de l'ensemble des services de l'OFB et auprès des partenaires extérieurs impliqués dans ces domaines.

Autant que faire se peut, le chargé de mission sera en lien et participera avec le chargé de mission coordinateur :

- sur le volet A du projet qui comprend les actions transversales comme l'organisation des séminaires/ateliers de travail sur les 4 parcs partenaires ainsi que la synthèse des données collectées, les retours d'expériences, et l'analyse des besoins ;
- sur le volet C qui est axé sur la finalisation du traitement des données, le calcul des indicateurs, la rédaction d'un rapport de diagnostic comprenant les résultats et les retours d'expériences du volet B, la construction d'un plan d'actions, la rédaction d'un guide à destination des gestionnaires d'AMP pour la conception d'un observatoire.

## RELATIONS LIEES AU POSTE

### Relations internes :

- Equipe du PNMCA : directrice-déléguée, chargés de mission, chef du service opération, agents de terrain, ESC
- Services administratifs de l'OFB,
- Agents des autres PNM et des directions de l'OFB impliqués sur le projet,
- Coordinateur du projet RESOBLO,
- Les directions de l'OFB impliquées dans le projet, plus particulièrement la direction des aires protégées qui assure le pilotage fonctionnel global du projet,
- Délégation de façade Méditerranée, notamment sur le volet géomatique.

### Relations externes :

- Prestataires en charge de la réalisation d'actions en lien avec le projet,
- Partenaires locaux : institutionnels, socioprofessionnels et associatifs,
- Partenaires techniques impliqués sur le projet (universités, services de l'Etat, etc.).

## PROFIL RECHERCHE

De formation universitaire de niveau bac + 5 minimum dans le domaine de la gestion des espaces naturels marins, le chargé de mission aura des compétences avérées dans la gestion des bases de données (Système d'information géographique (SIG)) et une bonne expérience en gestion de projets (technique et administrative).

La connaissance des problématiques liées à la fréquentation au sein des aires marines protégées (Sciences humaines et sociales) est un plus.

## COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

### Connaissances :

- Connaissance approfondie des méthodes d'acquisition, de conception, de développement, de traitement, de visualisation et de suivi de bases de données,
- Connaissances en matière de traitement statistique, de données géographiques, de méthodes d'acquisition et d'intégration de données localisées,
- Maîtriser les concepts et applications SIG, les logiciels de traitement de l'information géographique.

### Savoir-faire opérationnel :

- Structurer, piloter et suivre des projets,
- Travailler en équipe pluridisciplinaire,
- Rédiger des compte-rendus, rapports et synthèses,
- Mettre en place et suivre des protocoles d'acquisition de données,
- Vulgariser les connaissances techniques,
- Savoir rendre compte.

### Savoir-être professionnel :

- Sens du travail en équipe et de la concertation,
- Rigueur, capacité d'organisation et d'adaptation,
- Capacité de synthèse et de vulgarisation,

- Capacités d'animation et de communication.

## DEPOSER UNE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel sous la référence **PNMCCA-RESOBLO-C** à [recrutement@ofb.gouv.fr](mailto:recrutement@ofb.gouv.fr)

Pour tous renseignements, contact : Maddy Cancemi, directrice déléguée  
[madeleine.cancemi@ofb.gouv.fr](mailto:madeleine.cancemi@ofb.gouv.fr)

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **6 mai 2020**.